

Salons en France

La Région Ile-de-France apporte son soutien aux entreprises artisanales franciliennes afin de favoriser leur développement. Elle leur apporte une aide financière à l'occasion de leur participation à des salons à caractère international en France.

Cette action est mise en œuvre avec le concours de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France et de l'ensemble des chambres de métiers et de l'artisanat départementales de la région.

1 Entreprises éligibles

Peuvent solliciter l'appui régional, les entreprises artisanales dont le siège social est implanté en Ile-de-France, saines financièrement et inscrites au répertoire des métiers (ou justifiant d'une double immatriculation RM et RCS avec une activité principale artisanale).

2 Salons éligibles

Sont concernés les salons professionnels et manifestations commerciales se déroulant en France, bénéficiant d'une réelle notoriété et présentant un intérêt incontestable pour l'activité de l'entreprise.

Pour prétendre à l'aide régionale, l'ensemble des aides que l'entreprise pourrait obtenir pour la même opération ne pourra excéder 50% du coût total de l'opération.

3 L'aide accordée

Chaque entreprise pourra prétendre à une aide financière de la Région dans la limite de 2 salons en France par an avec un maximum de 6 aides. Un investissement minimum de 1 000 € H.T. est exigé.

La subvention est calculée sur la base de 50% du montant hors taxe des dépenses de participation au salon éligible, à savoir :

- Les frais liés à l'inscription (frais de dossier, inscription au catalogue...).
- Les frais de location de la surface nue ou d'un stand prêt-à-exposer.
- En cas de surface nue, les dépenses d'aménagement (stand, mobilier, éclairage) et les frais de mise en fonctionnement du stand.
- Les frais de communication : documentation commerciale spécifiquement réalisée pour le salon par un prestataire extérieur à l'entreprise, les frais de traduction. Pour être prise en compte, la documentation commerciale réalisée grâce à l'aide de la Région, devra mentionner de façon lisible : « **Documentation réalisée avec le concours de la Région d'Ile-de-France** ».

Le plafond de subvention est fixé à 1 700 €.

Pour les jeunes entreprises créées depuis moins de 4 ans, dans le cas où une consolidation des compétences apparaîtra nécessaire, l'aide sera conditionnée à la réalisation par le dirigeant d'un diagnostic Cap Entreprise. Ce diagnostic pourra déboucher sur la prescription d'un parcours de formation/conseil adapté aux besoins de l'entreprise.

4 Procédure à suivre

Pour être recevable, l'entreprise doit formuler sa demande et la retourner à sa chambre de métiers et de l'artisanat départementale au moins 2 mois avant sa participation au salon. La Chambre de métiers et de l'artisanat départementale sera chargée d'instruire cette demande et de la transmettre à la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France. Elle sera soumise à l'approbation d'un comité de gestion, présidé par la Région qui, outre les critères d'éligibilité, vérifiera l'intérêt de la manifestation commerciale envisagée, l'opportunité pour l'entreprise d'y participer et d'être soutenue par la Région dans sa démarche.

Les aides sont attribuées par la commission permanente du Conseil régional d'Ile-de-France.

Si l'avis est favorable, la décision et le montant maximum de la subvention seront notifiés au demandeur par la Région.

5 Versement de l'aide

Le versement de l'aide est effectué par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France pour le compte de la Région. Il intervient en une seule fois, après accord de la Région, sur présentation de l'ensemble des factures relatives à l'opération, accompagnées du bilan de la participation réalisé à partir du questionnaire d'évaluation remis par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France et, le cas échéant, de deux exemplaires originaux de la documentation financée par la Région.

Ces justificatifs devront être impérativement retournés dans les deux mois qui suivent la fin du salon. Passé ce délai, il sera considéré, sans autre procédure, que l'entreprise renonce à l'aide.

Obligation de l'entreprise

Les entreprises aidées devront apposer, sur leur stand, à la vue du public, pendant toute la durée du salon, le logo spécifique régional qui leur sera remis. En cas de contrôle, le non-respect de cette obligation pourrait entraîner l'annulation de l'aide et, par conséquent, le non versement de la subvention.

IMPORTANT Les aides définies au titre du présent dispositif sont attribuées :

- Jusqu'au 31/12/2010, sur la base du régime temporaire relatif aux aides compatibles d'un montant limité (ACML) n° 7/2009. L'aide attribuée ne doit pas conduire l'entreprise à recevoir sur la période 2008-2010 plus de 500 000 € d'aides ACML (cf. régime ci-dessus) et de minimis (cf. règlement ci-dessous). L'entreprise, candidate à l'aide, devra attester du montant des aides déjà perçues (toutes aides publiques confondues) durant cette période sur ces 2 fondements.
- A compter du 1^{er} janvier 2011, sur la base du règlement n° 1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides de minimis. L'aide attribuée ne doit pas conduire l'entreprise à recevoir, sur l'exercice fiscal en cours et les deux précédents, plus de 200 000 € d'aides de minimis (cf. règlement ci-dessus). L'entreprise, candidate à l'aide, devra attester du montant des aides déjà perçues (toutes aides publiques confondues) durant cette période sur ce fondement.

Action financée par la Région Ile-de-France

Retrouvez tous les dispositifs d'aides aux entreprises de la Région Ile-de-France sur les sites www.creersaboite.fr et www.iledefrance.fr et au **0810 18 18 18**

Dispositif mis en œuvre par la **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France** www.crma-idf.fr

IDENTIFICATION

Raison sociale:	Date de création: / /
Nom de marque:	
N° RM:	N° SIRET:
Prénom et nom du responsable:	
Adresse:	
Code postal:	Ville:
Tél.:	Fax:
Site internet:	e-mail:

DESCRIPTIF DE L'ENTREPRISE

Forme juridique

Entreprise individuelle S.A.R.L. S.A. Autre Précisez

Régime d'imposition

Micro-entreprise Réel simplifié Réel

Données financières abrégées des 3 derniers exercices

Années	200	200	200
C.A. total H.T.			
C.A. export			
Résultats			
Fonds propres			

Locaux

L'entreprise dispose d'un atelier oui non
d'un show-room oui non
d'une boutique oui non
d'un local d'habitation oui non
Les locaux sont-ils situés en zone sensible? oui non

Effectif de l'entreprise (hors dirigeant)

Nombre de salariés dont à la conception
..... à la production
..... à la commercialisation
..... à la gestion
L'entreprise forme-t-elle des apprentis? oui non
Si oui, combien actuellement

Force de vente

L'entreprise dispose-t-elle de commerciaux?	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	
Si oui	Représentant exclusif	<input type="checkbox"/>	combien?	...	
	Représentant multicartes	<input type="checkbox"/>	combien?	...	
	Agent commercial	<input type="checkbox"/>	combien?	...	

Clientèle de l'entreprise

Vous vendez vos produits auprès:

Du grand public:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	... % du chiffre d'affaires
Des professionnels:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	... % du chiffre d'affaires
Si oui, dont	Boutiquiers	<input type="checkbox"/>			
	Grands magasins	<input type="checkbox"/>			
	Grossistes	<input type="checkbox"/>			
	Architectes/décorateurs	<input type="checkbox"/>			
	Autres	<input type="checkbox"/>	Précisez:		

Pays d'exportation lors des 3 dernières années:

.....

.....

.....

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ

Produits

Descriptif de votre production:

.....

.....

.....

Matières travaillées:

Nombre de références:

Gamme de prix des produits:

Vous réalisez des pièces uniques:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Vous réalisez des petites séries:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Vous réalisez des grandes séries:	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

Faites-vous appel à la sous-traitance? oui non

Si oui, la sous-traitance intervient pour:

- Moins de 50% dans le processus de fabrication: oui non
- 50% dans le processus de fabrication: oui non
- Plus de 50%: oui non
- La totalité de la fabrication: oui non

Pour quelle(s) intervention(s):

.....
.....

Lieu d'implantation de la sous-traitance:

- Ile-de-France % de la fabrication sous-traitée réalisée sur cette zone
- Province % de la fabrication sous-traitée réalisée sur cette zone
- Etranger % de la fabrication sous traitée réalisée sur cette zone

SALON, OBJET DE LA DEMANDE

Nom du salon:

Ville: _____ Dates: du ____-____-____ au ____-____-____

Nom et coordonnées de l'organisateur:
.....

Périodicité du salon: biannuelle annuelle biennale autres précisez

Nature des produits exposés sur le salon:

Type de visiteurs: Grand public Professionnel

Fréquentation du salon Nombre d'exposants:

Nombre de visiteurs:

Si le salon est scindé en plusieurs secteurs:

Votre secteur d'exposition au salon: Votre numéro de stand (si connu):

Nombre de participations de l'entreprise au salon:

Surface du stand demandée: m²

Coût total prévisionnel de la participation: € h.t.

dont • Coût de location du stand: € h.t.

• Coût de l'aménagement: € h.t.

• Coût de la documentation: € h.t.

Objectifs de la participation

Clientèle recherchée (boutiques, grands magasins, grossistes, importateurs, acheteurs étrangers), contacts presse, recherche d'agents commerciaux, autres contacts:

.....
.....

L'entreprise sollicite-t-elle d'autres aides financières pour la participation à ce salon? oui non

Si oui, auprès de quel(s) organisme(s)?

Nature de l'aide: Montant:

L'entreprise a-t-elle déjà eu recours à des aides publiques au cours des 3 dernières années?

oui non

Si oui • Accompagnement collectif sur un salon: année (s):

• ARCAF année (s):

• COFACE année (s):

• Défi (secteur mode) année (s):

• Autres (à préciser) année (s):

Montant total des aides publiques obtenues au cours des 3 dernières années: € h.t.

Je soussigné (e) certifie que l'entreprise dont j'occupe la fonction de chef d'entreprise, de gérant⁽¹⁾ est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ainsi que l'exactitude des informations fournies dans le présent document. J'atteste également avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide et en accepter les modalités sans restriction.

Le / / 20.....

Signature et cachet

Pièces à joindre obligatoirement au dossier:

- extrait d'immatriculation au RM (extrait D1),
- historique de l'entreprise,
- documentation et photographies couleurs récentes des produits fabriqués,
- photocopie de la demande de participation au salon,
- bilans et comptes de résultats des 3 dernières années (actif/passif, comptes de résultats uniquement).

AVERTISSEMENT le dossier doit être retourné dûment renseigné et dans son intégralité à votre chambre de métiers et de l'artisanat. A défaut, il fera l'objet d'un refus.

(1) Rayer la mention inutile